

# COMMENT INSTAURER ET FAIRE VIVRE UN PARTENARIAT AU SERVICE DES AGRICULTEURS ?

## DE QUOI PARLE-T-ON ?

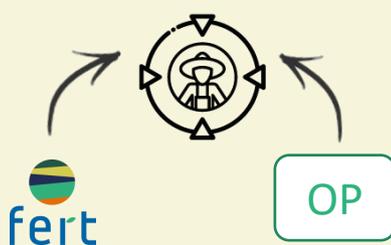
Le partenariat peut se définir comme « une association active de différents intervenants qui, tout en maintenant leur autonomie, acceptent de mettre en commun leurs efforts en vue de réaliser un **objectif commun** relié à un problème ou à un besoin clairement identifié dans lequel, en vertu de leur mission respective, ils ont un intérêt, une responsabilité, une motivation, voire une obligation ».

[source : Wikipédia]

Dans cette fiche, on parle plus spécifiquement du partenariat entre Fert et les OP.

Le principe de base qui régit l'action de Fert est celui de **l'agriculteur au centre**. La mise en place d'un partenariat entre Fert et une OP est conditionnée à cette vision partagée entre les deux parties :

### ACCOMPAGNER LE PROJET DES AGRICULTEURS.



« Fert travaille en partenariat avec des organisations qui partagent les mêmes valeurs : l'agriculteur au cœur des décisions, la solidarité, le professionnalisme »

Jean François, Président de Fert

« Pour Fert, un partenariat avec une OP, ce n'est pas vraiment se regarder dans les yeux, mais plutôt regarder ensemble là où veut aller l'OP pour l'accompagner dans son cheminement »

Chargé de projets Fert

## LES ETAPES DANS LA MISE EN PLACE DU PARTENARIAT

### 1 PARTIR SUR DES BASES COMMUNES : LE DIAGNOSTIC PARTAGE

Tout partenariat commence par un diagnostic partagé permettant de s'entendre sur les besoins des producteurs. Fert ne dispose pas d'outil clé en main pour ce diagnostic. Il s'agit avant tout d'un travail d'observation et d'écoute sur le terrain, puis de discussions entre Fert et l'OP.

Cette étape permet de confirmer que les deux partenaires partagent la même vision de « l'agriculteur au cœur de l'action ». Au fil des étapes suivantes, il faudra veiller que chacun reste aligné sur cette vision et la traduise en actes au quotidien. Fert y est très attachée et les élus comme les équipes le rappellent régulièrement au cours des différentes étapes décrites ci-dessous.

### 2 DEFINIR CONJOINTEMENT LES MODALITES DE LA COOPERATION

A l'issue du diagnostic, il faut définir les modalités de la coopération (opérer ensemble) : objectifs, plan d'actions, engagement, rôles et responsabilités, moyens humains et financiers, et mode de pilotage du partenariat.

Ces règles doivent être définies et validées ensemble. Plusieurs outils peuvent être utilisés pour les formaliser : en général un accord de partenariat qui cadre les grandes lignes du partenariat, des conventions pluriannuelles qui définissent de manière précise la mise en œuvre, et enfin des plans d'actions / budget annuels et des outils de suivi, ...

### 3 FAIRE VIVRE LE PARTENARIAT DANS LA DUREE



Le partenariat est un processus non linéaire qui doit être suivi dans la durée, car il évolue avec le temps. Il doit rester dynamique et adaptable, nécessitant une évaluation régulière de sa progression afin d'ajuster son évolution en fonction des besoins. Sa mise en œuvre permet aussi de progresser ensemble, d'apprendre à se connaître et à travailler dans la confiance et le respect.

Pour cela, il est nécessaire d'aller en permanence à la rencontre des agriculteurs sur le terrain pour écouter, voir et comprendre leurs réalités et en tenir compte dans le pilotage. Des temps de dialogue lors de missions ou en comité de pilotage et une communication régulière doivent permettre un échange sincère entre les partenaires, pour se dire à la fois les réussites, les questionnements et les difficultés : il faut accepter qu'il y ait des périodes de doutes, d'incompréhensions et d'erreurs.

### 4 EVALUER POUR PROGRESSER



Le suivi du partenariat se fait en continu d'une part au travers de rapports techniques et financiers. Et surtout, des temps de bilan sont organisés régulièrement (1 fois / an généralement) pour s'assurer que :

- La vision est toujours partagée,
- Les actions mises en œuvre servent bien l'objectif,
- Les règles et engagements sont respectés.

Ces moments peuvent conduire à des tensions, mais également à redéfinir de nouveaux objectifs pour aller plus loin ensemble. Les rôles et responsabilités de chacun peuvent être clarifiés pour une intervention la plus efficace possible au service des membres.



Mission de diagnostic initial, CGA-Fert, 2014.



Signature de la convention de partenariat Fert-Fifata, Madagascar, 2023.



Bilan sur terrain, OP niébé-Président Fert, 2018.



Visites conjointes de terrain Fifata-Fert, Madagascar, 2023.

v1- décembre 2024



## LES FONDAMENTAUX

Co-construire le partenariat	Se connaître et communiquer	Progresser ensemble dans un partenariat équilibré
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une vision et des valeurs partagées : les actions résolument tournées vers les agriculteurs à la base</li> <li>• Un diagnostic partagé pour répondre aux besoins des agriculteurs et cheminer ensemble pour trouver les solutions</li> <li>• Des règles clairement définies et validées ensemble (convention, planification, rapportage, gestion...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une communication sincère et régulière, intégrant des temps de bilan</li> <li>• De la transparence comme base de confiance réciproque</li> <li>• Une volonté de dialogue, de concertation et de codécision</li> <li>• Le passage de relais aux nouveaux leaders</li> <li>• Prévenir les éventuelles crises par le dialogue</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Au cours du partenariat, s'adapter aux évolutions pour prendre en compte en permanence les besoins du terrain</li> <li>• Un développement progressif pour une prise de responsabilités maîtrisée</li> <li>• Accompagner en continu la progression des élus et des techniciens</li> </ul>



## PAROLES DE PROFESSIONNELS

« Dans un partenariat, il faut veiller aux équilibres. C'est aux OP de décider ce qu'elles doivent faire, Fert peut accompagner mais ne fera pas à la place des producteurs ». Président de Fert

« Fert a été le premier partenaire qui nous a demandé ce que nous voulions faire pour améliorer les services à nos membres, nous apprécions beaucoup cette manière de travailler »  
Directeur de CGA, Kenya

« Fert nous a poussé à devenir vite des adultes mais ce n'est pas toujours facile de trouver le bon positionnement. Les OP ne doivent pas se positionner comme des enfants à qui l'ont dit ce qu'il faut faire » - Président de Fifata

« Fert a parfois arrêté des partenariats parce que nous n'étions plus en phase avec les orientations prises par certaines OP. Nous respectons leurs choix, mais préférons parfois nous retirer et nous quitter en bons amis »  
Directrice de Fert



Mission conjointe de bilan de partenariat CGA-Fert, Kenya. 2023.